

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 7 mars 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 7 mars 1862

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[7 mars 1862](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
Lieu de destination23, boulevard de Strasbourg, Paris

Description

RésuméGodin souhaite obtenir les pièces qui établissent la régularité de sa demande de brevet en France, en Belgique et en Angleterre, et demande à Armengaud de les fournir à son fils qui se rend à Paris.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)
Personnes citées[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (259r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

259
18.

Paris le 7 mars 1662

Monsieur Sermeigneur

Sous mon mary fait parvenir jusqu'à
 qu'on simple ^{noté} concernant le dépôt de la
 demande de brevet que je vous en copie
 et cela pour la France seulement. Je vous
 le besoin d'être bien fixé sur l'état de
 régularité ou je me trouve en ce moment
 mon fils se rendant à Paris vous
 remettre la priante et vous pourriez lui
 remettre tous les papiers qui établissent
 la régularisation dans divers pays et
 son séjour être en France en Angleterre
 et en Belgique

Veuillez agréer Monsieur mes
parfaits respects

Godin